

# 50 années de mauvaises nouvelles... et un rendement annuel moyen composé de 10 % !

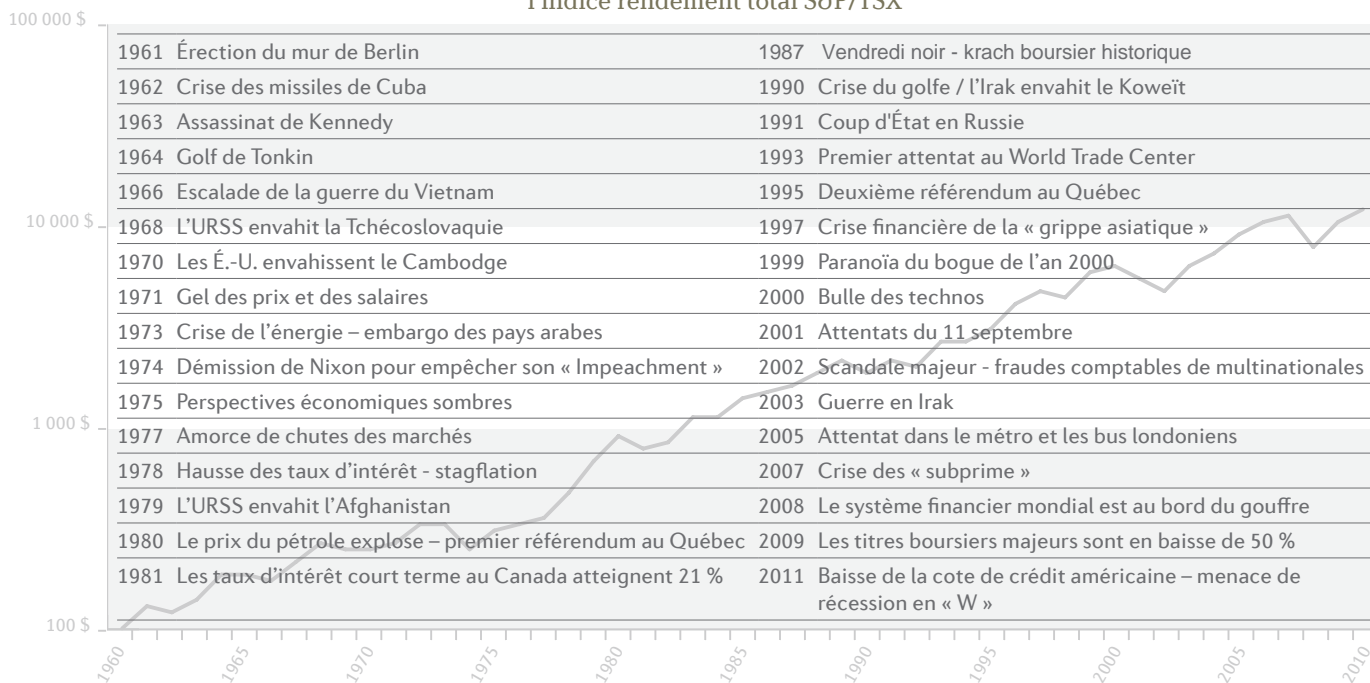
Depuis quelques mois, « le marché escalade un mur d'inquiétude » (traduction libre de « The market climbs a wall of worry » en anglais) et la situation dans laquelle nous nous trouvons l'illustre de façon dramatique. La dette américaine vient d'être décotée, l'Europe entière semble coincée dans une camisole de force, et les sombres nuages de la possible récession en « W » pointent à l'horizon. Décidément, ce n'est pas un moment facile pour examiner votre portefeuille et vous demander quelle serait la prochaine chose à faire.

## Alors... quoi de neuf ?

Il est parfois utile de scruter le passé pour obtenir une meilleure perspective du présent. Les grands titres qu'on lit aujourd'hui sont-ils si inhabituels ? Eh bien non. Sans égard à la période examinée, il semble toujours y avoir eu une crise quelconque menaçant la planète financière d'apocalypse. Le tableau ci-dessous couvre un demi-siècle, du début de 1961 à la fin de 2010, une période marquée, semble-t-il, par une multitude d'événements menaçants. Et sans minimiser ce que nous vivons actuellement, plusieurs de ces événements paraissent beaucoup plus sérieux que ceux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

## La tendance se maintient malgré les mauvaises nouvelles

Croissance de 100 \$ investis dans  
l'indice rendement total S&P/TSX



## Les actions ordinaires ont passé le test du temps... et des tribulations

En utilisant l'indice du rendement total du S&P/TSX comme référence pour les actions ordinaires, sur les 5 décennies de guerre, de bouleversements politiques et de tourmente économique, les actions ordinaires canadiennes ont réussi à générer un rendement annuel composé de 10,05 % - bien au-delà de ce qu'auraient fait des placements garantis sur la même période. Un placement de 100 \$ dans l'indice de rendement total S&P/TSX en 1961 aurait crû jusqu'à plus de 12 000 \$ sur une période de 50 ans, malgré un flot constant de mauvaises nouvelles.



Mais vous pourriez plaider que 50 ans représentent un horizon de placement trop long pour un investisseur typique. Nous avons donc refait l'exercice en utilisant des boucles de 20 ans en glissement annuel. Notre meilleure période de 20 ans a généré un rendement annuel composé de 13,5 % et la pire de 7,5 %, avec une moyenne de 10,5 % pour les 31 boucles de 20 ans, comprises entre 1961 et 2010.

Aujourd'hui vous devriez trouver un certain réconfort dans le fait que les sages principes de base du placement ont tenu la route et que les actions ordinaires ont bien joué leur rôle de croissance à long terme de votre portefeuille, et ce, même à travers des épisodes de chambardements constants.

### Actions ordinaires – S.V.P., suivre le mode d'emploi

Bien sûr, il y a eu un certain nombre de marchés haussiers au cours de ces 5 décennies – des périodes où les titres boursiers ont semblé être un moyen assuré de faire de l'argent « vite gagné ». Mais il y a aussi d'autres périodes, comme aujourd'hui, où toutes les raisons semblaient bonnes pour larguer les actions et se réfugier dans des titres plus sûrs comme les obligations ou les CPG. C'est ce qui a donné lieu à la montée d'un cycle caractérisé par le fait d'acheter à la hausse et de vendre à la baisse. Le résultat de ce comportement est en bonne partie responsable de l'étiquette « titres risqués » qui colle aux actions ordinaires.

Nous croyons cependant que, comme un outil ou un médicament puissant, les actions devraient être livrées avec un livret d'instructions, puisque cette classe d'actif doit être utilisée adéquatement pour produire les résultats escomptés. Le temps a prouvé que les actions ont richement récompensé les investisseurs patients et disciplinés. Mais le temps a aussi démontré que ceux qui agissent et réagissent de façon impulsive ont, habituellement, une tout autre expérience.

### Les « dix commandements » de l'investissement

Par souci de simplicité et de concision, nous avons tenté de distiller ici, en dix points, les conseils que nous croyons utiles aux investisseurs qui se sentent pris dans la tourmente et qui cherchent à s'orienter. Appelons-les les dix commandements de l'investissement. Ils ont bien fonctionné dans le passé, et nous sommes confiants qu'ils seront encore pertinents aujourd'hui... et demain.

- 1- La volatilité est une réalité de la vie quand on parle de marchés financiers;
- 2- La volatilité crée des occasions;
- 3- Si les marchés n'étaient pas volatiles, les actions produiraient le même rendement que les placements garantis;
- 4- Les marchés baissiers créent des pertes sur papier – ces pertes ne se réalisent que si vous vendez;
- 5- Les baisses de marché créent aussi des occasions d'achat pour les liquidités non investies;
- 6- Le risque de placement à long terme est géré par la répartition d'actifs;
- 7- Votre tolérance au risque, vos objectifs et votre horizon de placement devraient vous orienter vers un profil d'investisseur qui correspond à une allocation d'actif cible;
- 8- Si vous avez une stratégie de placement à long terme, elle ne devrait pas être abandonnée pour des considérations de court terme;
- 9- Des ajustements tactiques périodiques peuvent faire partie de votre stratégie, mais effectuer un changement drastique à votre allocation d'actif cible s'apparente à synchroniser le marché, ce qui produit généralement de piètres rendements;
- 10- En tenant pour acquis une diversification adéquate, réduisant le risque des titres individuels à un niveau acceptable, le facteur le plus important pour générer de bons résultats sur des actions est d'avoir un horizon de placement approprié et de chevaucher patiemment les périodes de volatilité.

La Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables mais ne sont pas garantis par nous et pourraient être incomplets. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées. La Firme peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des compagnies mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. La Firme et/ou ses officiers, administrateurs, représentants, associés peuvent être détenteurs des valeurs mentionnées aux présentes et peuvent exécuter des achats et/ou des ventes de ces valeurs de temps à autre sur le marché ou autrement.